

Bourse Uemoa

La BRVM ouvre sa séance du Jour

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en hausse par rapport à la séance précédente... • (Page 07)

Lettre annuelle • (Page 08)

Warren Buffett encourage les investisseurs à miser sur l'Amérique

La lettre annuelle que Warren Buffett adresse à ses actionnaires est toujours très attendue dans le monde des ...

Norvège

Un gros fonds souverain se désengage de cancrs fiscaux

Le plus grand fonds souverain au monde a divorcé de sept groupes – non identifiés – pour des considérations climatiques ou ... • (Page 08)

Togo /Un an après la présidentielle de février 2020 • (Page 03)

Bilan économique de Faure Gnassingbé



Amélioration du Climat des affaires au Togo • (Page 04)

Redynamisation de la Zone franche industrielle en cours

Attaques informatiques

CERT.tg, le premier centre d'alerte au Togo

Le premier Centre national d'alerte et de réaction aux attaques informatiques CERT.tg du Togo a ... • (Page 02)

Commerce international

L'INSEED lance l'EPCIS 2020

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED) a procédé, vendredi 26 février 2021 à Lomé au lancement ... • (Page 04)

Développement durable

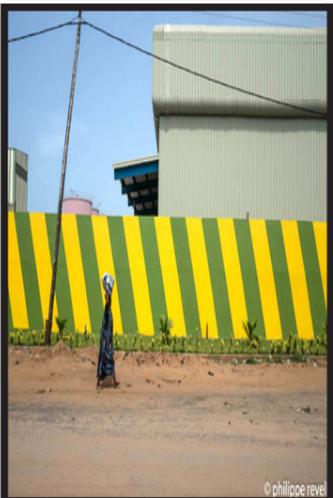
Table ronde sur la gestion de la dette à l'ère de COVID-19

La gestion de la dette à l'ère de la COVID-19 en Afrique était au cœur d'une table ronde virtuelle de la septième session du ... • (Page 06)

Women, Business and Law 2021

Le Togo classé 1er pays de l'Afrique de l'Ouest

Le Togo vient d'être classé premier pays d'Afrique de l'Ouest selon le rapport de la Banque Mondiale Women, ... • (Page 11)



Le vrai meilleur Spaghetti!

WAKA TOGO GROUP SARL U
Direction générale, Rue de France 10 ADK en face de la
Direction Générale BTCL à côté de l'hôtel Yabisso.
Tél : (228) 22229091 / 98357958 / 92903333 Fax : (228) 22229090



Attaques informatiques

CERT.tg, le premier centre d'alerte et de réaction au Togo

Le premier Centre national d'alerte et de réaction aux attaques informatiques CERT.tg du Togo a officiellement commencé ses opérations courant février 2021.



• Junior AREDOLO

Cyber Defense Africa S.A.S. (CDA), la société de services en cybersécurité de la République togolaise a officiellement lancé « CERT.tg », le premier centre d'alerte et de réaction aux attaques informatiques (CERT) du pays. Le rôle de cette entité est d'identifier, d'analyser et faire face aux cybermenaces qui pèsent sur l'État, les citoyens, les entreprises et les organisations du Togo. CERT.tg lance également une gamme de services sur mesure pour répondre aux besoins de tout type d'entreprises en matière de sécurité des systèmes d'information, notamment des audits de sécurité et des analyses de cybersécurité. Avec le lancement de CERT.tg, le Togo rejoint un réseau mondial de pays dotés de CERT nationaux dédiés à l'effort collectif de cyberdéfense, à travers la surveillance du cyberspace local et la gestion 24h/24 et 7j/7

des incidents de cybersécurité. C'est également autour du CERT.tg que s'organisera la lutte contre les cybermenaces au niveau international. Le lancement de CERT.tg intervient à un moment opportun, alors que le gouvernement accélère son programme de transformation digitale visant à moderniser l'économie togolaise. Ce lancement est le fruit d'une stratégie plus large qui a créé ces dernières années, un cadre juridique et institutionnel solide, renforçant les moyens de cyberdéfense du pays. CERT.tg a également mis à la disposition du public son site internet <https://cert.tg> qui propose une large gamme de services. Les utilisateurs peuvent signaler des incidents de cybersécurité directement à CERT.tg sur ce site afin d'obtenir une assistance rapide. CERT.tg y publiera également des informations fréquentes sur les tendances du secteur de la cybersécurité, des analyses détaillées des

cybermenaces, du contenu didactique ainsi que d'autres informations utiles. Enfin, CERT.tg permettra au Togo de réaliser ses ambitions du Togo de devenir le leader ouest-africain de la cybersécurité. Grâce au partenariat stratégique entre le gouvernement togolais et le groupe informatique européen Asseco, CERT.tg offrira au Togo des formations répondant aux standards internationaux en matière de cybersécurité, notamment dans les domaines de la criminalistique, de la sécurité opérationnelle ou des crypto-monnaies. Ces formations s'adressent aux professionnels de l'informatique et aux responsables des systèmes d'information des entreprises de toute taille. CERT.tg propose également des cours introductifs destinés aux fonctionnaires et aux particuliers. Le public est ainsi invité à consulter le site <https://cert.tg> pour obtenir des informations sur les formations disponibles.

AUX DECIDEURS ...

Remédier au manque d'expérience...

Nul n'ignore que la commande publique constitue une niche d'opportunités pour les entreprises notamment, le secteur privé, les PME/PMI. Ces derniers d'ailleurs monopolisent l'attention des autorités togolaises qui n'hésitent pas à réserver une marge aux jeunes entrepreneurs. 25% des marchés publics sont réservés aux jeunes au Togo. Mais il est difficile pour ces jeunes entrepreneurs de conquérir la part de marché qui leur est réservée.

Faute d'expérience, nombreux de ces jeunes abdiquent et ne profitent pas de ces opportunités que leur offre la commande publique.

Afin d'y remédier, une formation est organisée du 1er mars au 1er juin et s'adresse aux jeunes entrepreneurs inscrits sur le site de la direction nationale de contrôle des marchés Publics (DNCMP). Les sessions seront assurées par l'Institut africain de la commande publique en partenariat avec le Fonds d'appui aux initiatives économiques des jeunes (FAIEJ) et de la direction nationale de contrôle des marchés publics (DNCMP). Initiative louable.

Car, la commande publique impose à tous les acheteurs des règles à respecter, et ce en vue de trois objectifs principaux à savoir garantir un bon rapport qualité/prix, lutter contre la corruption et assurer la transparence et la mise en concurrence. Pour répondre à ses besoins en matière de travaux, de fournitures et de services, un organisme public doit conclure un marché public avec un fournisseur ou un entrepreneur. Les règles qui s'appliquent à ces contrats sont définies par la législation relative aux marchés publics.

Un marché public est un contrat administratif conclu à titre onéreux entre un organisme public et un fournisseur ou un prestataire pour répondre aux besoins d'un organisme public en matière de travaux, de fournitures ou de services.

Au Togo, la direction nationale de contrôle des marchés Publics (DNCMP) a donc vu juste en renforçant la capacité des jeunes entrepreneurs.

KPATIDE Komlan

Baromètres Togo

Référentiel		Sources
Valeur		
Superficie :	56 600 km ²	Populationdata
Population :	7 889 094 habitants (2018)	Banque mondiale
Croissance démographique :	2,42 % / an	Populationdata
Taux de natalité :	33,30 ‰ (2017)	Populationdata
Taux de mortalité :	6,90 ‰ (2017)	Populationdata
Espérance de vie :	65,00 ans (2016)	Populationdata
Déficit budgétaire :	2,1% (2017)	BAD
Smig :	35 000 FCFA (2012)	CCI
Effectif des Agents de l'Etat :	44 504 (2015)	Fonctionpublique
Risque pays (Coface) :	C	COFACE
Taux de scolarisation :	83%	INSEED

Pays frontaliers :	Ghana, Bénin, Burkina Faso	
Indice de fécondité :	4,38 enfants / femme (2017)	Populationdata

Chiffres clés		Sources
Valeur		
Taux de croissance :	5,1 (2019)	CNC
Pib/hbt :	672 Dollars US	populationdata
Taux d'inflation :	1,7 (2019)	CNC
Balance commerciale :	373.810 millions (2017)	BCEAO
Dette publique :	72% du Pib (2018)	FMI
Taux de chômage :	3,4% (2015)	PNUD
Budget national :	1.461,0 milliards F CFA (2019)	MEF
Notation financière :	« B » (Mai 2019)	Standard & Poor's
IDH :	0,503 / 1 (2017)	Populationdata

Togo /Un an après la présidentielle de février 2020

Bilan économique de Faure Gnassingbé

Réélu fin février 2020, le Président de la République, Faure Gnassingbé, exerce depuis un an, le quatrième mandat consécutif aux commandes du Togo. Ce nouveau mandat en cours est marqué par la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19. Ce qui n'a pas empêché le Togo de poursuivre sa marche en avant. Aujourd'hui, malgré cette crise sanitaire, l'économie togolaise maintient un rythme soutenu.

• Joël YANCLO

À peine réélu, le chef de l'Etat, Faure Gnassingbé s'est vu confronté à la crise sanitaire de COVID-19. Le Togo ayant enregistré son premier cas de COVID-19, le 7 mars 2020. De ce fait, le choc de la COVID-19 est devenu une menace pour la trajectoire ascendante de croissance de l'économie togolaise. Face à cette situation, sous le leadership éclairé du chef de l'Etat Gnassingbé, la Coordination nationale de gestion de la riposte à la COVID-19 (CNGR-C19) a été créée par décret présidentiel le 30 mars 2020. Toujours dans cet élan de riposte et pour soulager les populations togolaises, il a été mis en place par l'Etat togolais, Novissi, un programme de transferts monétaires visant à soutenir tout citoyen togolais éligible ayant perdu son revenu en raison de l'adoption des mesures de riposte contre le Coronavirus. Le programme vise à fournir aux personnes et familles les plus vulnérables, des soutiens financiers mensuels, tout au long de l'état d'urgence. Aussi, le gouvernement du Togo a décidé de la fourniture gratuite d'eau et d'électricité pour les catégories sociales défavorisées sur une période de trois mois. Les principales mesures économiques anti COVID-19 ont consisté à déboursier 2 milliards de francs CFA pour les mesures initiales et à créer un fonds de solidarité nationale et de relance économique de 400 milliards de francs CFA, avec des contributions du gouvernement, des partenaires au développement et des secteurs privés nationaux et internationaux. Dans le secteur agricole, il est constitué un « Plan de riposte agricole covid-19 ». Il s'agit d'un mécanisme comprenant un ensemble de mesures d'urgence pour consolider la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et améliorer le revenu des producteurs agri-

coles. Le mécanisme comprend des crédits d'urgence pour la campagne agricole, la fourniture d'un appui en matériel agricole et kits d'irrigation ; et la promotion des entreprises de placement de main d'œuvre. Toutes ces actions initiées pour faire face à la crise sanitaire ont permis à l'activité économique togolaise de ne pas sombrer mais, de progressivement retrouver un rythme soutenu.

Perspectives économiques encourageantes

Avant la pandémie de COVID-19, les perspectives économiques de l'économie togolaise étaient encourageantes. La croissance devant atteindre 5,3% en 2020 et 5,5% en 2021, grâce aux bonnes performances de l'agriculture et à une saine gestion monétaire. Cependant, sous le choc COVID-19, le Togo était susceptible d'enregistrer une perte de croissance comprise entre 4,6% et 6,8% points en 2020. Selon le FMI, le Togo a respecté le critère de convergence de l'UEMOA d'un déficit budgétaire ne dépassant pas 3% du PIB. Pour 2020, le déficit budgétaire et le déficit de financement devraient se creuser en raison des dépenses de santé supplémentaires et d'autres impacts du COVID-19 sur l'économie. Cependant, l'assainissement budgétaire et la réduction de la dette publique se sont poursuivis en 2019. Des réformes sont en cours pour stimuler la mobilisation des ressources nationales et améliorer l'environnement des affaires. Les projections de croissance pour 2020 ont été abaissées de 5,5% à 3%. La balance des paiements a montré un déficit de financement de 1,7% du PIB. Le gouvernement a demandé en 2020 une augmentation de l'accès de 48,7% du quota (71,49 millions de DTS) pour répondre au besoin de financement urgent découlant de



• Le chef de l'Etat, Faure Gnassingbé

son plan de contrôle de la propagation du COVID-19 et d'atténuation de ses implications économiques.

Moins de charges fiscales

En ce qui concerne l'allègement fiscal en faveur des PME/PMI, la réduction des droits d'enregistrement et d'immatriculation a été maintenue de 5 à 1,5%. La pression fiscale sur les jeunes entrepreneurs notamment la Taxe professionnelle unique (TPU) a été revue à la baisse. Le plancher de cette taxe soumise à un régime déclaratif qui était à 30 000 francs CFA est maintenant fixé à 20 000 francs. Il y a en outre l'exonération des droits de main levée et de radiation des hypothèques sans oublier les ajustements techniques relatifs à la patente, au dépôt des déclarations de l'impôt sur les sociétés, au minimum forfaitaire d'imposition et à la retenue sur loyer, etc.

1,71 millions de Togolais connectés à Internet

En janvier 2020, 1,71 millions de Togolais étaient connectés à Internet selon une étude publiée par « Hootsuite and We Are Social » sur l'utilisation du Web et des réseaux sociaux au Togo. Une progression de 7,8% par rapport à 2019. Le taux global de pénétration d'Internet est désormais de 21%, dont 43,1% via mobile, 56,1% par ordinateur, 0,7% par tablette. 650.000 abonnés étaient actifs sur les réseaux sociaux (+ 14% entre avril 2019 et janvier 2020). 580.000 utilisateurs accèdent régulièrement à Facebook (95,9% par mobile), 72.000 à Instagram, 170.000 à LinkedIn. TikTok serait également de plus en plus utilisé par les adolescents togolais. La ministre togolaise des Postes, de l'Économie numérique et des Innovations technologiques, Cina Lawson, a annoncé le 28 février 2020 que d'ici 2022, 90% de la population aura accès aux services Internet haut débit fixes et mobiles. La pénétration réelle du haut débit fixe / mobile était estimée à 35%

à fin 2019.

Un rebond de l'activité attendu en 2021

Le confinement en vigueur entre fin mars et début juin et l'affaiblissement de la demande chez ses partenaires ont conduit le Togo à connaître sa première année sans croissance depuis plus de 15 ans. Celle-ci repartira en 2021, soutenue notamment par l'agriculture, l'exploitation de phosphate et le trafic portuaire, selon COFACE. La consommation, qui représente 80% du PIB, a diminué de 3,1% en 2020 suite à la baisse des revenus et au regain des tensions inflationnistes au premier semestre. Elle devrait progresser de 2% en 2021 grâce à la reprise de la production agricole dont dépend 60% de la population active, sous réserve qu'il n'y ait pas un autre confinement. L'investissement privé a chuté de 16% en 2020 du fait d'un climat d'incertitude accru, mais rebondira en 2021 (+11%). Même si la détérioration des finances publiques et le res-

serrement des conditions de crédit à l'échelle mondiale pour les investisseurs fait planer des risques à moyen terme sur son financement, l'investissement public sera soutenu par le Plan national de développement 2018-2022 (7,8 milliards de dollars), ainsi que par plusieurs projets de construction d'infrastructures (dont 4 000 km de routes rurales qui seront construites ou réhabilitées en 2021). En 2021, la reprise du trafic de conteneurs, aidée par le retour de la croissance chinoise, soutiendra le secteur de la logistique et renforcera le statut de hub régional du port de Lomé. Enfin, le secteur secondaire a été éprouvé par la diminution des exportations en 2020, mais sera porté en 2021 par la hausse attendue du cours du phosphate. Les efforts entrepris par le gouvernement ont permis au pays de gagner 40 places en un an dans le classement Doing Business 2020 (97e place).

Baromètres Togo

Référentiel	Sources
Valeur	Populationdata
Superficie : 56 600 km ²	Banque mondiale
Population : 7 889 094 habitants (2018)	Populationdata
Croissance démographique : 2,42 % / an	Populationdata
Taux de natalité : 33,30 ‰ (2017)	Populationdata
Taux de mortalité : 6,90 ‰ (2017)	Populationdata
Espérance de vie : 65,00 ans (2016)	Populationdata
Déficit budgétaire : 2,1% (2017)	BAD
Smig : 35 000 FCFA (2012)	CCI
Effectif des Agents de l'Etat : 44 504 (2015)	Fonctionpublique
Risque pays (Coface) : C	COFACE
Taux de scolarisation : 83%	INSEED

Pays frontaliers : Ghana, Bénin, Burkina Faso	
Indice de fécondité : 4,38 enfants / femme (2017)	Populationdata
Chiffres clés	
Valeur	Sources
Taux de croissance : 5,1 (2019)	CNC
Pib/hbt : 672 Dollars US	populationdata
Taux d'inflation : 1,7 (2019)	CNC
Balance commerciale : 373.810 millions (2017)	BCEAO
Dette publique : 72% du Pib (2018)	FMI
Taux de chômage : 3,4% (2015)	PNUD
Budget national : 1.461,0 milliards F CFA (2019)	MEF
Notation financière : « B » (Mai 2019)	Standard & Poor's
IDH : 0,503 / 1 (2017)	Populationdata

Amélioration du Climat des affaires au Togo

Redynamisation de la Zone franche industrielle en cours

Le gouvernement togolais a adopté un décret portant réaménagement du Conseil de surveillance et du Conseil d'administration de l'API-ZF, ceci en raison du nombre sans cesse croissant et significatif de demandes d'agrément d'investissements en attente et pour lui assurer une efficacité plus accrue.

• Bernard AFAWOUBO

Ces mesures phares dont l'opérationnalisation de l'Agence de promotion des investissements et de la Zone franche (API-ZF), témoigne que le Président de la République togolaise Faure Essozimna Gnassingbé poursuit sa politique d'amélioration du climat des affaires dans le pays. L'opérationnalisation complète de l'Agence de promotion des investissements et de la Zone franche (API-ZF) permettra alors d'assurer efficacement l'administration du nouveau Code des investissements et l'application du nouveau statut de la Zone franche industrielle. Avec plus de trente ans d'existence, la Zone franche togolaise fait montre d'une plateforme à fort potentiel économique dans la sous-région, ceci grâce à la politique d'amélioration du climat des affaires initiées par le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé. Les entreprises adhérentes disposent d'un statut privilégié, des avantages douaniers et fiscaux et de la position stratégique de la ville de Lomé dans la sous-région. La Zone franche togolaise



compte, à ce jour, 71 sociétés en activité et 25 sociétés agréées en cours d'installation, réparties dans divers secteurs savoir l'alimentaire, l'agro-alimentaire, le plastique, la pharmaceutique, la métallique, l'horticulture, l'habillement et le cosmétique. Elle emploie 15.392 agents, contribue à 67,88 milliards au Produit intérieur brut (PIB) avec un chiffre d'affaires de 268,47 FCFA. Depuis sa création, la Zone franche togolaise a réalisé au total un investissement de 240,13 milliards de FCFA et des exportations annuelles de 241,77 milliards de FCFA. Des projets d'envergure industrielle sont en cours d'exécution notamment la Plateforme industrielle

d'Adétikopé (PIA) dont les travaux avancent à un rythme soutenu et satisfaisant. A terme, le nouveau complexe industriel de la Zone franche comprendra un parking pouvant accueillir jusqu'à 700 camions, un parc de stockage de 12 500 conteneurs, un entrepôt de déchargement et de transfert, un site de stockage dédié au coton et un espace de 200.000 m2 pour les activités logistiques. La création par ailleurs du ministère dédié à l'Investissement privé va œuvrer pour opérationnalisation complète de l'Agence de promotion des investissements et de la Zone franche (API-ZF).

Régions des Savanes et de la Kara

Bientôt 400 forages pour les populations rurales

Au Togo, le Premier Ministre Victoire Tomégah-Dogbé a donné vendredi le coup d'envoi de travaux de construction et de réhabilitation de forages et de latrines, dans les deux régions les plus au nord du pays. Les ouvrages doivent permettre à au moins 300 000 personnes vivant en milieu rural, de bénéficier d'un meilleur accès à l'eau potable.

Au total, 400 nouveaux forages (à raison de 200 par région), et 200 latrines modernes (100 par région) seront construits dans les écoles et localités rurales des Savanes et de la Kara, précise le portail officiel République Togolaise, qui ajoute que 200 anciens forages seront également réhabilités. Les travaux, d'un coût total de 6,58 milliards FCFA, s'inscrivent dans la seconde phase du Projet

d'amélioration des conditions sanitaires en milieu scolaire et rural (PASSCO), financé par l'Agence française de développement (AFD). Pour l'exécutif, l'objectif est de faire passer le taux de couverture à l'eau potable en milieu rural de 77% à 85% dans la Kara, et de 67% à 72% dans les Savanes. "L'amélioration de l'accès à l'eau potable est une composante importante de notre

stratégie de réduction de la pauvreté et de la vulnérabilité", a d'ailleurs justifié la cheffe du gouvernement, qui comme à son habitude, a rencontré les populations locales environnantes. Pour rappel, l'accès à l'eau au Togo a connu un coup d'accélérateur au cours des dernières années, passant de 25% en 2005 à près de 70% en 2019 sur le plan national.

Avec Agence Ecofin

Togo / Commerce international des services

L'INSEED lance l'EPCIS 2020

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED) a procédé, vendredi 26 février 2021 à Lomé au lancement de l'enquête permanente sur le commerce international des services (EPCIS 2020), la troisième après deux autres qu'il avait eu à réaliser par le passé, notamment en 2018 et en 2019.



• Tchiou ANIMAOU, Secrétaire Général de l'INSEED

• Joël YANGLO

La collecte des données de l'EPCIS 2020 auprès des entreprises va se dérouler du 1er mars au 30 avril 2021 sur toute l'étendue du territoire national. Durant les deux mois et comme par le passé, les données qui seront collectées vont porter sur les importations et les exportations des services suivant les catégories de services et suivant le pays partenaires. La méthode de collecte est l'utilisation de questionnaire imprimé (questionnaire en papier). Le travail sur le terrain sera organisé de la façon suivante : les agents de collecte procéderont dans un premier temps à la distribution des questionnaires sous pli fermé ; les agents feront ensuite le suivi de ces questionnaires auprès des répondants et leur apporteront l'assistance nécessaire pour mieux les renseigner en cas de besoins. » Par ces propos, Tchiou ANIMAOU, Secrétaire

Général de l'INSEED, Représentant le Directeur Général, a procédé au lancement officiel de l'enquête permanente sur le commerce international des services (EPCIS 2020), la troisième après deux autres qu'il avait eu à réaliser par le passé, notamment en 2018 et en 2019. En effet, le cadre d'élaboration des statistiques du commerce international des marchandises connaît des avancées significatives avec la disponibilité des statistiques détaillées au niveau des Etats membres et l'existence d'un règlement commun faisant office d'une méthodologie commune. Par contre, le cadre d'élaboration des statistiques du commerce international des services mérite d'être amélioré en se référant au cadre méthodologique international, notamment le Manuel des Statistiques du Commerce International des Services 2010. Ainsi, pour améliorer ce cadre, la Commission de l'UEMOA a souhaité mettre en place un cadre réglementaire et une

méthodologie conformes aux normes et standards internationaux afin de doter les Etats membres d'un mécanisme d'enquête permanente pour collecter, traiter, produire, analyser et diffuser les statistiques du commerce international des services dans ses Etats membres. Ce mécanisme d'enquête permanente permettra entre autres de disposer d'une base de données des statistiques du commerce international des services qui répondent aux besoins des Etats membres, d'analyser la dynamique de leurs économies, de négocier avec leurs partenaires et de développer le secteur des services. C'est dans ce cadre que le Togo comme les autres pays de l'UEMOA a réalisé la première fois cette enquête en 2018 et la deuxième fois en 2019. La troisième édition devrait être réalisée en 2020, mais la situation sanitaire de la pandémie due à la Covid19 l'en a empêché.

Baromètres Togo

Référentiel	Valeur	Sources
Superficie :	56 600 km ²	Populationdata
Population :	7 889 094 habitants (2018)	Banque mondiale
Croissance démographique :	2,42 % / an	Populationdata
Taux de natalité :	33,30 ‰ (2017)	Populationdata
Taux de mortalité :	6,90 ‰ (2017)	Populationdata
Espérance de vie :	65,00 ans (2016)	Populationdata
Déficit budgétaire :	2,1% (2017)	BAD
Smig :	35 000 FCFA (2012)	CCI
Effectif des Agents de l'Etat :	44 504 (2015)	Fonctionpublique
Risque pays (Coface) :	C	COFACE
Taux de scolarisation :	83%	INSEED

Pays frontaliers :	Ghana, Bénin, Burkina Faso
Indice de fécondité :	4,38 enfants / femme (2017)

Populationdata

Chiffres clés	Valeur	Sources
Taux de croissance :	5,1 (2019)	CNC
Pib/hbt :	672 Dollars US	populationdata
Taux d'inflation :	1,7 (2019)	CNC
Balance commerciale :	373.810 millions (2017)	BCEAO
Dette publique :	72% du Pib (2018)	FMI
Taux de chômage :	3,4% (2015)	PNUD
Budget national :	1.461,0 milliards F CFA (2019)	MEF
Notation financière :	« B » (Mai 2019)	Standard & Poor's
IDH :	0,503 / 1 (2017)	Populationdata

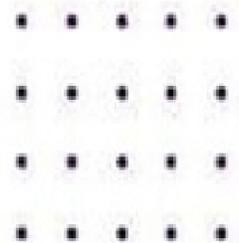


CAMPAGNE "UN ÉLÈVE, UNE IDENTITÉ"

LUNDI 22 FÉVRIER 2021

CÉRÉMONIE DE LANCEMENT A KARA

LOCALITÉ	DATE	HORAIRE	
KARA	22 FEV	09H	17H
	23 FEV	09H	15H
SOKODÉ	24 FEV	09H	17H
	25 FEV	09H	15H
ATAKPAMÉ	26 FEV	09H	17H
ANIÉ	27 FEV	09H	17H
TSÉVIÉ	01 MARS	09H	17H
	02 MARS	09H	17H



**JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS
DE LA FEMME EDITION 2021**

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Développement durable

Table ronde sur la gestion de la dette à l'ère de COVID-19

La gestion de la dette à l'ère de la COVID-19 en Afrique était au cœur d'une table ronde virtuelle de la septième session du Forum régional africain pour le développement durable ce 25 février 2021.



● Joël YANCLO

Dans le cadre de la septième session du Forum régional africain pour le développement durable (FRADD 2021), la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), à travers l'Institut africain de développement et de planification économique (IDEP), en partenariat avec le Gouvernement de la République du Congo, l'initiative pour des sociétés ouvertes en Afrique de l'Ouest (OSIWA), la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et le Centre d'études et de recherche sur l'analyse économique et politique (CERAPE) ont organisé, virtuellement, une table ronde ayant pour thème, « Atelier préparatoire et de renforcement des capacités pour les grands groupes et autres parties prenantes de la région Afrique : Mieux avancer sur la gestion de la dette ». Cette réunion s'est tenue en présence du Chef de la Division de l'apprentissage en ligne et de la gestion des connaissances de l'Institut de développement et de planification économique (IDEP), Thierry Amoussougbo, du Directeur exécutif du Centre du commerce international, Mme Pamela Coke-Hamilton, de l'ancien Conseiller économique du Président du Sénégal et Chercheur principal non-résident du Centre

pour le développement mondial (CGD), M. Daouda Sembène, du Directeur du département d'économie du pays de la Banque africaine de développement, M. Emanuel Pinto Moreira et du Directeur du Centre d'études et de recherche sur l'analyse économique et politique / Membre du Comité consultatif technique (IDEP), M. Jean Christophe Bongou Banzika, L'objectif de cet événement parallèle était de discuter de l'impact du moratoire de la dette sur l'accès des économies africaines aux marchés des capitaux, en évaluant à quel niveau l'annulation / la gestion de la dette exige des politiques fiscales plus fortes afin d'augmenter les ressources de financement pour le développement et proposer des recommandations spécifiques afin de répondre au besoin d'espace budgétaire pour financer les politiques de développement conformément au programme de développement à l'horizon 2030. Le Chef de la division de l'apprentissage en ligne et de la gestion des connaissances d'IDEP, Thierry Amoussougbo, s'exprimant au nom de la directrice de l'Institut, Karima Ben Soltane, déclare que « une gestion efficace de la dette dans les pays fait partie intégrante d'une gestion des finances publiques saine et d'une bonne gouvernance ». Il ajoute que « la pandémie de Covid-19 a

encore aggravé la situation de la dette. La nécessité de dépenser plus dans une série de mesures de santé publique pour sauver des vies, ainsi que le ralentissement des activités économiques suite à des confinements partiels ou complets et au ralentissement général de l'économie, exercent tous une pression considérable sur les finances publiques. En conséquence, la plupart des gouvernements sont contraints de subir des déficits budgétaires importants qui se traduisent lentement par une augmentation de la dette et du surendettement ». « La dette doit jouer un rôle significatif et doit être utilisée pour des activités génératrices de revenus qui augmentent la capacité de production des économies de la région. Les pays doivent donc emprunter plus intelligemment, comprendre leurs besoins réels, garantir de bonnes conditions et une gestion efficace de leur dette tout en obligeant les créanciers à respecter des normes plus élevées de transparence et de durabilité », conclut-il. La Directrice exécutive du Centre du commerce international, Mme Pamela Coke-Hamilton, déclare que « la dette est un problème, surtout en Afrique ». Pour elle, « les gouvernements africains doivent être encouragés à soutenir d'urgence les activités économiques ».

Mali

Le gouvernement approuve un prêt de la BADEA

En conseil le 24 février 2021, le gouvernement malien a annoncé l'adoption des projets de textes relatifs à la ratification d'un accord de prêt signé à Khartoum et à Bamako, le 31 décembre 2020, entre le Mali et la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADE) d'environ 22,2 milliards de F CFA (41,4 millions USD). Le prêt est destiné au financement de la réhabilitation du tronçon Sévaré-Boré qui fait partie intégrante de la Transsaharienne Alger - Lagos.

Selon le communiqué du conseil des ministres, la réhabilitation de cette route s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique nationale des transports, des infrastructures de transport et du désenclavement et contribuera au développement

des activités économiques, des échanges commerciaux entre les régions du Mali et au renforcement de la sécurité routière sur l'axe Sévaré-Gao. « La ratification du présent accord conditionne son entrée en vigueur et les projets de textes présentés sont adoptés dans ce cadre

», précise la même source. Par ailleurs, le gouvernement malien a adopté un projet de décret portant approbation du marché relatif aux travaux de construction et de bitumage de la route Banankoro-Dioro.

Avec financialafrik.com

Industrie pharmaceutique

L'Afrique peut répondre à ses propres besoins

Les événements parallèles de la septième session du Forum régional africain pour le développement durable (ARFSD) ont débuté virtuellement ce jeudi 25 février 2021. Occasion pour la Commission économique pour l'Afrique (CEA) d'organiser une séance sur l'Initiative pharmaceutique dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine axée sur les enseignements tirés et les expériences dans les efforts du continent à fabriquer et répondre à ses propres besoins pharmaceutiques.



● Nicole ESSO

L'Initiative a été lancée en novembre 2019 dans le but d'améliorer l'accessibilité, la qualité et la sécurité des médicaments et des produits médicaux en Afrique. Le modérateur de l'évènement parallèle, M. Francis Ikome, Chef de la Section de l'intégration régionale de la CEA, souligne que « nous ne pouvons pas aspirer à atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) et ceux de l'Agenda 2063 si la population africaine n'est pas en bonne santé ». Dans son discours de bienvenue, M. Stephen Karingi, Directeur de la Division de l'intégration régionale et du commerce, déclare que l'objectif principal de l'évènement est de partager les leçons et expériences clés qui illustrent le déficit de la demande des femmes et offrent des opportunités commerciales pour le secteur privé grâce à l'agrégation des pays africains en un marché unique par la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA). Pour sa part, Mme Jane Karonga, Chargée des affaires économiques auprès de la CEA, affirme que le but de l'Initiative pharmaceutique est de promouvoir une croissance sociale et économique durable grâce à la réalisation du Plan pharmaceutique pour l'Afrique (PMPA), en tirant parti de la ZLECA et en mettant l'accent sur l'ODD 1 qui consiste à réduire la pauvreté, l'ODD 3, accorder la santé et promouvoir le bien-être et l'ODD 17, établir des partenariats. Répondant aux

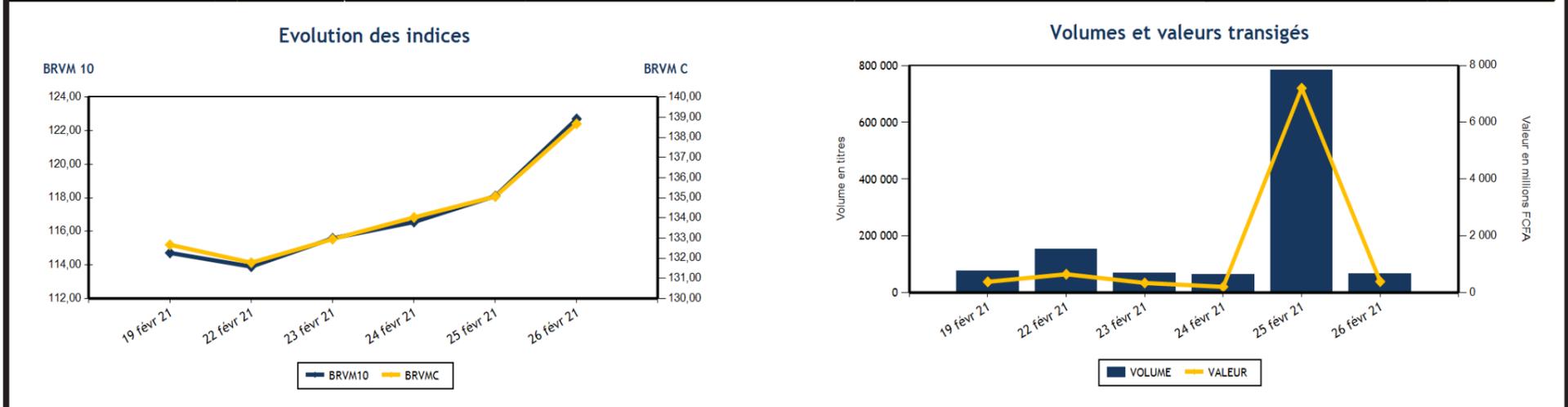
questions sur les effets et les défis de la COVID-19 sur la disponibilité des médicaments essentiels sur le continent, le représentant du Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique, le Dr Aissatou Sougou, déclare qu'une des principaux enseignements tirés de la pandémie était de savoir à quel point « il était extrêmement difficile et même impossible aux Pays à faible revenu de se procurer individuellement et de négocier des prix appropriés sur le marché international pour les fournitures ». La représentante de l'Agence de développement de l'Union africaine (AUDA-NEPAD), Mme Margaret Ndomondo Sigonda, déclare pour sa part que la capacité réglementaire limitée des pays africains est l'un des principaux défis entravant l'accès du continent aux installations de santé et médicaments indispensables. Elle ajoute qu'AUDA-NEPAD a un programme conjoint qui fournit un environnement propice à la production locale et aide les pays à travers les Communautés économiques régionales (CER) à rationaliser leurs processus réglementaires en harmonisant les exigences d'enregistrement dans le cadre de leur mandat afin de faciliter la mise en œuvre de la PMPA.

Rôle du secteur privé

Abordant le rôle du secteur privé dans l'exploitation de la technologie dans le secteur de la santé, le Dr Anastasia Nyalita, Ambassadrice du Club des PDG

(CEO CLUBS), déclare que la technologie, les connaissances, les compétences et le coût de la conformité sont des opportunités qui doivent être explorées par le secteur privé pour aider à améliorer la qualité des Bonnes pratiques industrielles (BPI). Elle ajoute que les industries pharmaceutiques du continent ont un rôle essentiel à jouer pour garantir la sécurité des médicaments sur le continent. Répondant aux questions sur la manière dont les technologies numériques ont contribué à atténuer les effets de la COVID-19, M. Alex Gisagara du Rwanda déclare que son gouvernement utilise des robots pour collecter des signes vitaux tels que la température corporelle afin de réduire les taux d'infection entre les agents de santé et les patients. L'évènement parallèle a réuni des représentants des institutions des Nations Unies, de la Commission de l'Union africaine, d'AUDA-NEPAD, des acteurs étatiques et non étatiques et des ONG internationales pour partager des expériences techniques et des solutions visant à approfondir les connaissances et ce dans le but d'améliorer l'accès de l'Afrique à des produits pharmaceutiques de qualité et à des produits de base relatifs à la pandémie COVID-19. La CEA travaille en collaboration avec la CUA, AUDA-NEPAD, l'OMS, ONUDI, UNICEF et d'autres partenaires pour promouvoir l'Initiative pharmaceutique de la ZLECA.

BRVM 10	122,71	 BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE N° 40 vendredi 26 février 2021 Site : www.brvm.org	BRVM Composite	138,68
Variation Jour	↑ 3,89 %		Variation Jour	↑ 2,67 %
Variation annuelle	↓ -6,24 %		Variation annuelle	↓ -4,60 %



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	4 173 472 738 476	2,67 %
Volume échangé (Actions & Droits)	47 954	-42,35 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	205 216 285	-19,31 %
Nombre de titres transigés	36	-2,70 %
Nombre de titres en hausse	19	18,75 %
Nombre de titres en baisse	6	20,00 %
Nombre de titres inchangés	11	-31,25 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SICABLE CI (CABC)	1 290	7,50 %	27,72 %
SONATEL SN (SNTS)	12 775	7,44 %	-5,37 %
SAPH CI (SPHC)	1 850	7,25 %	32,14 %
CFAO MOTORS CI (CFAC)	395	6,76 %	9,72 %
BANK OF AFRICA NG (BOAN)	3 800	5,56 %	8,57 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	6 397 725 864 701	0,06 %
Volume échangé	18 793	-97,32 %
Valeur transigée (FCFA)	187 724 630	-97,30 %
Nombre de titres transigés	11	120,00 %
Nombre de titres en hausse	6	500,00 %
Nombre de titres en baisse	3	0,00 %
Nombre de titres inchangés	2	100,00 %

PLUS FORTES BAISSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
BICI CI (BICC)	4 280	-7,46 %	-35,93 %
SAFCA CI (SAFC)	255	-7,27 %	-8,93 %
BOLLORE (SDSC)	1 400	-3,11 %	-9,68 %
NSIA BANQUE COTE D'IVOIRE (NSBC)	3 500	-2,78 %	-41,67 %
SOGB CI (SOGC)	2 545	-0,39 %	8,30 %

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	12	39,62	1,23 %	9,30 %	9 351	9 560 095	78,25
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	399,14	6,49 %	-2,76 %	15 997	127 043 745	8,86
BRVM - FINANCES	15	54,97	0,13 %	-8,37 %	17 731	61 358 505	6,28
BRVM - TRANSPORT	2	342,90	-3,04 %	-9,45 %	14	19 915	6,03
BRVM - AGRICULTURE	5	107,04	1,86 %	23,69 %	3 376	5 762 275	8,95
BRVM - DISTRIBUTION	7	200,86	1,75 %	-11,29 %	1 485	1 471 750	12,47
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	345,49	0,00 %	0,00 %	0	0	4,35
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	11,12	
Taux de rendement moyen du marché	8,00	
Taux de rentabilité moyen du marché	14,86	
Nombre de sociétés cotées	46	
Nombre de lignes obligataires	88	
Volume moyen annuel par séance	170 445,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	1 102 859 784,42	

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	0,32	
Ratio moyen de satisfaction	22,51	
Ratio moyen de tendance	7 038,48	
Ratio moyen de couverture	1,42	
Taux de rotation moyen du marché	0,00	
Prime de risque du marché	3,10	
Nombre de SGI participantes	29	

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé / capi flottante)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des ratios de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat


BENIN
 Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin
 Avenue Charles de Gaulle Cotonou
 BP 3805 Cotonou
 Tél. : (229) 21 31 21 26
 Fax : (229) 21 31 20 77


BURKINA FASO
 Chambre de Commerce et d'Industrie
 du Burkina Faso
 01 BP 820 Ouagadougou 01
 Tél. : (226) 26 30 87 73
 Fax : (226) 26 30 87 19


CÔTE D'IVOIRE
 Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
 Plateau, 18 Avenue Joseph ANOMA
 01 BP 3502 Abidjan 01
 Tél. : (225) 20 31 55 90
 Fax : (225) 20 32 47 77


GUINÉE-BISSAU
 Chambre de Commerce, d'Industrie,
 d'Agriculture et des Services de Côté-Bassou,
 Avenue Pinauro Nalima
 CP 88 Bissau
 Tél. : (463) 320 16 52 Fax : (463) 320 16 02


MALI
 Immeuble SONAVE, ACI 2000 Handakalya
 B.P. E. 1360 - Bamako
 Tél. : (223) 44 98 18 10
 Fax : (223) 44 98 18 11


NIGER
 Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat
 du Niger, Place de la constitution
 BP 13 200 Niamey
 Tél. : (227) 20 73 66 92
 Fax : (227) 20 73 66 47


SENEGAL
 7, rue Jean Mérimée
 BP 6006, Dakar - Plateau
 Tél. : (221) 33 821 15 18
 Fax : (221) 33 821 15 06


TOGO
 4691, Boulevard G. GNANSSINGBE Eyadéma,
 Immeuble 022 Togo
 BP 3262 Lomé
 Tél. : (228) 22 81 23 16
 Fax : (228) 22 26 24 41

BRVM - BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
 BRVM - Société Anonyme au capital de 3.062.040.000 CFA - RC : CI - ABJ - 1997 - B - 208435 - CC : 9819725 - E
 Siège Social : Abidjan - CÔTE D'IVOIRE. Adresse : 18, Rue Joseph ANOMA (Rue des Banques) - Abidjan
 Tél : +225 20 32 66 85 / 86. Fax : +225 20 32 66 84. Mail : brvm@brvm.org. Site Web : www.brvm.org

Lettre annuelle

Warren Buffett encourage les investisseurs à miser sur l'Amérique

La lettre annuelle que Warren Buffett adresse à ses actionnaires est toujours très attendue dans le monde des affaires, en raison du succès de certaines de ses prévisions, au fil des années, et de sa capacité à expliquer en des termes simples les choses compliquées. Cette année, « l'oracle d'Omaha » encourage les actionnaires à maintenir leur confiance dans l'économie américaine et les entreprises que possède son conglomérat, Berkshire Hathaway.



• « Malgré les périodes de crise, les progrès de l'économie de notre pays ont toujours été époustouflants », écrit Warren Buffett dans sa lettre. (Johannes EISELE/AFP)

S'il évoque peu, dans sa lettre, la pandémie qui a frappé le monde en 2020, Warren Buffett est néanmoins formel : les entreprises américaines s'en sortiront, malgré la crise actuelle. « Au cours de sa brève existence (232 ans), il n'y a jamais eu aucun autre incubateur capable de libérer le potentiel humain comme l'Amérique. Et malgré les périodes de crise, les progrès de l'économie de notre pays ont toujours été époustouflants », écrit-il. Ce démocrate de longue date évoque également sa confiance dans l'avenir politique du pays, quelques semaines après la prise de fonction de Joe Biden à la présidence des États-Unis : « Au-delà de ça, nous gardons en mémoire notre aspiration, innée, à devenir une « union de plus en plus parfaite ». Sur ce plan, les progrès ont souvent été lents, inégaux, décourageants. Mais nous avons avancé et nous continuerons de le faire. Notre conclusion iné-

branlable : ne pariez jamais contre l'Amérique »

Pas de « retraite prématurée » avant l'âge de... 103 ans

S'agissant du conglomérat Berkshire Hathaway, Warren Buffett reconnaît avoir commis « une erreur » en rachetant en 2016 Precision Castparts (PCC), ce qui a mené à une dépréciation d'actifs de 11 milliards de dollars. « J'ai payé trop cher cette entreprise », admet le milliardaire. « Personne ne m'a induit en erreur, j'étais tout simplement trop optimiste quant au potentiel de PCC », souligne-t-il. Il indique par ailleurs que l'assemblée annuelle du groupe, qui draine habituellement des milliers d'actionnaires et qui se tiendra le 1er mai prochain, se fera comme l'an passé en mode virtuel, du fait de la pandémie. Côté résultats, en 2020, Berkshire a dégagé un bénéfice net de 42,5 milliards de dollars en 2020, tirée par son activité d'assurance mais en baisse

de près de 48 %. « L'année dernière, nous n'avons atteint aucun objectif : Berkshire n'a fait aucune acquisition importante et le bénéfice d'exploitation a baissé de 9 % », déplore le dirigeant. « Nous avons cependant augmenté la valeur intrinsèque par action de Berkshire en conservant les bénéfices et en rachetant environ 5 % de nos actions », explique-t-il. Il se dit toutefois convaincu « qu'au fil du temps, les plus-values de Berkshire sur ses placements seront substantielles ». Enfin, concernant les spéculations sur son éventuelle retraite (Warren Buffett est âgé de 90 ans), « l'oracle d'Omaha » s'offre une boutade au détour d'un paragraphe, lorsqu'il évoque le départ à la retraite de l'un des plus anciens dirigeants de Berkshire, « à l'âge ridiculement prématuré de la retraite »... de 103 ans. Une manière délicate de se donner d'ores et déjà rendez-vous en 2022 pour la prochaine lettre.

Par Les Echos

France

Un quart de la consommation électrique provient des énergies renouvelables

L'année 2020 marque la progression des énergies renouvelables en France. Elles représentent désormais 26,9% de la consommation électrique du pays, avec l'éolien et l'hydraulique en tête.

« Les énergies renouvelables ont participé à hauteur de 26,9% à la couverture de la consommation d'électricité de France métropolitaine au cours de l'année 2020 », indique le Syndicat des énergies renouvelables (SER) dans un bilan publié avec d'autres partenaires, dont les réseaux de transport (RTE) et de distribution (Enedis) d'électricité.

Une progression de près de 4 points

C'est une progression de

près de quatre points par rapport aux chiffres de 2019 (23,1%), qui « s'explique par une production renouvelable historique de 120,7 TWh (hausse de 10,4% par rapport à 2019) et par une baisse de la consommation du fait de la situation sanitaire ». Dans le détail, la production a été tirée par la filière éolienne (+17,3%) et hydraulique (+9,3%). La puissance totale du parc renouvelable installé a également poursuivi sa progression l'an dernier, atteignant 55'906 MW fin 2020, en hausse de 2039 MW.

(AFP)

Norvège

Un gros fonds souverain se désengage de cancrs fiscaux

Le plus grand fonds souverain au monde a divorcé de sept groupes – non identifiés – pour des considérations climatiques ou de transparence fiscale.



Le fonds souverain de la Norvège, le plus gros du monde avec près de 1100 milliards d'euros d'actifs, a annoncé ce jeudi s'être désengagé pour la première fois l'an dernier d'entreprises en mettant en cause leurs pratiques fiscales. Des droits humains au changement climatique en passant par la corruption, le fonds a établi un certain nombre de critères servant, au-delà des considérations purement éthiques ou environnementales, à mesurer les risques financiers de ses investissements. A l'aune de ces critères, il énonce ses attentes à l'égard des quelque 9100 entreprises dans lesquelles il a investi à travers le monde, mène des discussions avec elles et, en dernier ressort, les exclut parfois de son portefeuille.

Transparence fiscale
Pour la première fois l'an

dernier, il s'est désengagé de sept groupes - qu'il n'a pas identifiés - en invoquant la question de la transparence fiscale. « Notre analyse a montré qu'il pouvait y avoir un risque accru lié à des impôts qui ne seraient pas payés là où la valeur est créée », écrit-il dans un rapport annuel publié jeudi. « Il s'agit aussi d'entreprises qui rendaient peu ou pas de comptes sur la fiscalité », ajoute-t-il. Tous critères confondus, le fonds est sorti en 2020 du capital de 32 sociétés dont les pratiques présentaient à ses yeux des risques financiers trop élevés. Cela porte à 314 le nombre d'entreprises concernées par une telle mesure depuis 2012, dont plus de la moitié (170) pour des considérations climatiques. Ces décisions de désengagement s'avèrent payantes : selon le fonds, elles ont au fil des années eu une contribu-

tion positive de 0,41% sur le rendement de ses placements en actions, soit un apport de 32,7 milliards de couronnes (3,2 milliards d'euros). La gestion du fonds est aussi régie par des règles purement éthiques, dictées par le Parlement norvégien et qui lui interdisent notamment d'investir dans les fabricants d'armes nucléaires ou « particulièrement inhumaines », dans le charbon ou encore dans les producteurs de tabac. Malgré les turbulences provoquées par la pandémie de Covid-19, l'énorme bas de laine norvégien a engrangé l'an dernier plus de 100 milliards d'euros de gains. Placé en actions, en obligations et dans l'immobilier pour faire fructifier les revenus pétroliers de l'Etat norvégien, il pesait jeudi 10.989 milliards de couronnes (1075 milliards d'euros).

(AFPE)

Automobile

La tribu Cherokee demande à Jeep de changer le nom de son 4x4

Le Cherokee, légendaire 4x4 de Jeep presque quinquagénaire, pourrait bien devoir changer de nom, le chef de la tribu amérindienne éponyme estimant que le temps était venu pour les entreprises et équipes sportives aux États-Unis de cesser d'utiliser leur nom.

Le chef de la tribu des Cherokee, Chuck Hoskin Jr, « a dit au groupe qu'il ne tolérerait pas l'usage de +Cherokee+ par leur entreprise », a confirmé lundi à l'AFP une porte-parole de cette tribu. Il l'a fait savoir à la maison-mère de Jeep, le groupe Stellantis, issu de la fusion entre les groupes français PSA et italo-américain Fiat Chrysler, par visioconférence le 29 janvier. Contacté par l'AFP, le constructeur automobile n'avait pas répondu lundi après-midi. « Je pense que le moment est venu, dans ce pays, pour les entreprises et équipes sportives, de retirer les noms, images, et mascottes amérindiens de leurs produits, maillots et équipes », avait justifié le chef des Cherokee dans une déclaration transmise le 14



janvier au magazine américain Car and Driver, qui l'avait sollicité. « Je suis sûr que cela était bien intentionné, mais cela ne nous honore pas d'avoir notre nom inscrit sur le côté d'une voiture », avait-il encore déploré. Jeep a lancé ce 4x4 en 1974, et plusieurs modèles se sont succédé depuis. « La meilleure façon de nous honorer est d'en apprendre davantage sur notre gouvernement, notre rôle dans ce pays, notre histoire, notre culture et notre

langue et d'avoir un dialogue constructif avec les tribus reconnues par le gouvernement fédéral sur l'appropriation culturelle », avait encore souligné Chuck Hoskin Jr. Sous pression, l'équipe de football américain de Washington et celle de baseball de Cleveland ont, elles aussi, récemment abandonné leurs noms empruntés à des tribus amérindiennes, respectivement les Redskins, et les Indians.

(AFP)

EVENEMENTS	DATE	LIEUX	ORGANISATEURS/CONTACTS
Planification du développement durable	18 janvier et 28 février 2021	En ligne	https://www.uneca.org/fr/ev%C3%A8nements
Assises africaines de l'intelligence économique 1er au 3 septembre 2021	Février 2021	Congo	communication@assises-africaines-ie.org
Conférence internationale sur l'économie, la finance et les affaires	17 au 18 février 2021	France	https://rsepconferences.com/active-conference-subitems/submit-here/
Septième session du forum régional africain sur le développement durable	1 au 4 mars 2021	Brazzaville, Congo	https://www.uneca.org/fr/ev%C3%A8nements
Salon International du Plastique	2 au 5 Mars 2021	Tunisie	http://www.plasticexpo.com.tn/
salon international de l'industrie et de l'industrie du futur	16 au 19 mars 2021	Lyon, France	Global-industrie.com
Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique	17 au 23 mars 2021	Addis-Abeba	Papersmart.uneca.org
INTERMAT	19 au 24 avril 2021	Paris, France	www.intermatconstruction.com
Sommet de l'innovation organique et des startups émergentes Afrique-Europe	7 et 8 avril 2021	Marseille, France	emergingvalley.com
Rendez-vous international en ligne de l'écosystème start-up Tech	20 au 22 avril 2021		collisionconf.com
salon international du Food service	29 mai au 2 juin 2021	France	sirha.com
4e Conférence mondiale sur le teck	Du 23 au 26 août 2021	Accra, Ghana	www.worldteackconference2020.com infowtc2020@gmail.com

HOROSCOPE finance

Bélier

Ce jour vous pourrez effectuer d'excellentes transactions financières et réaliser de fructueux placements. Une affaire litigieuse concernant des biens familiaux trouvera un heureux dénouement.

Taureau

Attention aux opérations financières très risquées au cours de cette journée. C'est tout l'équilibre de votre budget qui pourrait être compromis. Il sera plus sage de renoncer aux transactions importantes et d'attendre des jours plus propices.

Gémeaux

Avec la présente configuration de Neptune, vous manquerez de la plus élémentaire jugeote en matière d'argent. Le mieux serait de remettre à plus tard toutes les décisions importantes, qu'il s'agisse d'achat, de vente ou de réorganisation de vos placements.

Cancer

Sous l'influence de Jupiter, qui formera des aspects positifs, vous serez en mesure de prendre d'excellentes décisions concernant la gestion de vos finances. Vous saurez faire fructifier habilement vos ressources personnelles. Contrôlez bien votre budget.

Lion

Saturne influencera votre secteur d'argent. Et cette planète n'a pas la réputation de favoriser la fortune, bien au contraire ! Préparez-vous donc à entrer dans une période momentanément moins favorable sur le plan financier. Serrez-vous la ceinture et attendez les jours meilleurs, qui ne vont pas tarder, rassurez-vous !

Vierge

Le secteur argent pourra subir quelques influences astrales ambiguës. En tout cas, vous devrez vous montrer raisonnable et organisé. Ceux d'entre vous qui sont prudents et bons gestionnaires s'en sortiront haut la main. Les têtes en l'air, en revanche, risquent d'avoir du mal à boucler le mois s'ils dépensent sans compter.

Balance

Vénus vous promet une situation financière confortable. Mais attention tout de même : cette planète vous rendra aussi très optimiste et facilement dépensier. Si vous commencez à courir les magasins, à vous offrir ici une belle tenue vestimentaire, là quelques bijoux ou crèmes de soins, et ailleurs plusieurs disques de votre interprète préféré... vous allez compromettre sérieusement votre équilibre budgétaire.

Scorpion

Côté finances, vous aurez de la chance et de belles rentrées d'argent. Vous mènerez à bien des transactions importantes ou des négociations dont vous attendez beaucoup. Habile et compétent, vous défendrez vos intérêts avec panache. Mais vous serez tenté de dépenser tout l'argent que vous aurez gagné !

Sagittaire

Les placements à long terme seront globalement favorisés. En revanche, soyez prudent avant d'effectuer des opérations financières censées vous rapporter beaucoup d'argent en très peu de temps.

Capricorne

Cette position de Mercure annonce du mouvement dans vos finances. Vous pouvez espérer quelques petites rentrées d'argent. Mais sachez aussi que cette planète pourra vous inciter à la dépense, ce qui est déjà votre point faible. Il va donc vous falloir habilement gérer votre budget si vous ne voulez pas vous faire rappeler à l'ordre par votre banquier. Rassurez-vous, cela ne signifie pas pour autant que vous allez vivre une période d'austérité ; il s'agira seulement de parvenir à équilibrer vos comptes.

Verseau

Sur le plan financier, de bonnes occasions sont possibles et même probables, vu l'aspect favorable de Neptune. Mais pour en tirer profit, il faudra soigneusement vous renseigner, de manière à prendre la bonne décision.

Poissons

Ne vous encombrez pas de nouvelles responsabilités immobilières ou financières dans l'immédiat : vous mettriez en péril ce que vous avez construit péniblement. Contentez-vous du statu quo actuel.

L'économiste

Premier Quotidien Economique du Togo - REC N°0602/11/12/19/HAAC

Journal spécialisé d'informations d'analyses et d'investigations économiques, financières et boursières

Email : leconomistetogo@gmail.com

Site web : www.leconomistedutogo.com

REC N°0602/11/12/19/HAAC

Adresse : AGOE Route de la cour d'Appel (derrière institut IPP)

Tél : 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

Administrateur Général

Léonard DOSSOU
+228 96 26 05 15

Administrateur délégué

Anicet Carlos Oké

Directeur de publication

Komlan KPATIDE
00228 90 05 05 08

Rédacteur en chef

Joël YANGLU
00228 97 78 79 07

Chef d'édition

Yves K.ADJANOUVI

Rédacteurs

Nicole ESSO

Kodji GATOR JOE

Vivien ATAKPABEM

Junior OREDOLA

Bernard D. AFAWOUBO

Direction commerciale

Madjé Wellida AKUE

00228 97 25 84 84

Correcteur

Michel Yao AYEVA

Graphiste

Giséle NOUDAÏKPON

Imprimerie

J.C. Inter press

Tirage : 5000



Les nouveaux actes fiscaux

Validité d'un (01) an

Validité de trois (03) mois

Les conditions d'obtention des nouveaux actes fiscaux

ATTESTATION DE REGULARITE FISCALE

- déclarer et payer ses impôts et taxes avec régularité et sincérité.

QUITUS FISCAL

- Sur la période d'au moins un an :
- déclarer et payer ses impôts et taxes avec régularité et sincérité ;
 - n'avoir jamais fait l'objet d'une mise en demeure ;
 - n'avoir jamais subi la retenue spéciale BIC de 15% appliquée sur la valeur en douane

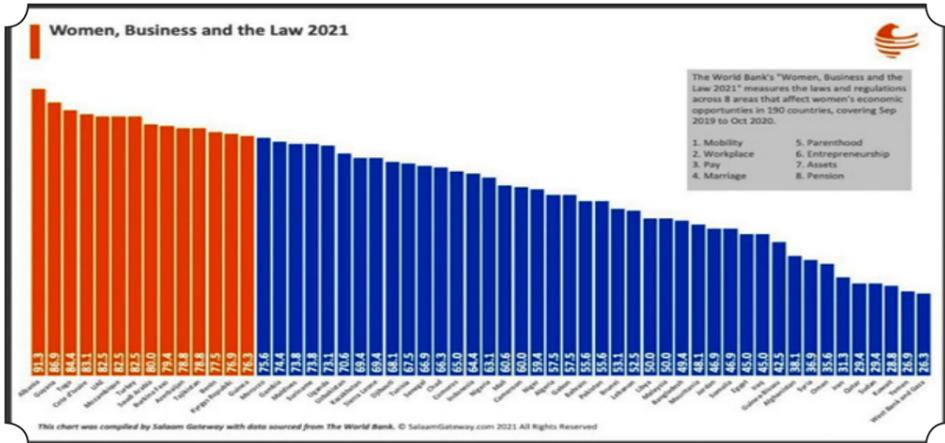
des marchandises importées par des contribuables inactifs ;

- n'avoir pas fait l'objet de rappels d'impôts supérieurs à 15% des impôts émis et/ou déclarés spontanément lors d'un contrôle fiscal ;
- n'avoir jamais posé un acte ou eu un agissement de nature à faire obstacle aux différentes procédures fiscales ;
- n'avoir pas subi une procédure de contentieux douanier concluante.

Women, Business and Law 2021

Le Togo classé 1er pays de l'Afrique de l'Ouest

Le Togo vient d'être classé premier pays d'Afrique de l'Ouest selon le rapport de la Banque Mondiale Women, Business and Law 2021 « les Femmes, l'Entreprise et le Droit » rendu public ce mardi 23 février 2021.



● **Bernard AFAWOUBO**

Avec un score de 84,4, supérieur à la moyenne des pays évalués en Afrique subsaharienne (71), le Togo se classe à la 7ème place devant le Liberia, la Côte d'Ivoire, la Mozambique, la Zambie, Tanzanie, Kenya, le Rwanda et en 1ère place en Afrique de l'Ouest. Ainsi, on peut dire qu'au Togo, les femmes se voient accorder 84% des droits reconnus aux hommes. L'île Maurice occupe la première place en Afrique-subaharienne avec un score de 91.9, soit seulement un écart de 7,5 de plus que le Togo. Cette performance du Togo, vient confirmer les efforts du gouvernement dans l'amélioration constante et soutenue du cadre réglementaire et surtout la promotion du leadership féminin dans les activités économiques et politiques avec une participation effective et influente des femmes dans les instances de prises de décisions. Ainsi, longtemps restés le terrain de prédilection des hommes, pour la première fois au Togo, les postes de Présidente de l'Assemblée Nationale, du Premier Ministre, du Secrétaire Général de la Présidence et du Ministre de La Défense sont revenus aux femmes. L'on note également un accroissement du nombre de femme dans l'actuel gouvernement, ainsi que la présence des femmes dans la gestion des communes en tant que conseillers municipaux. En matière d'entreprenariat, le nombre

d'entreprise créé a augmenté au cours de ces dernières années avec une augmentation de la proportion de femmes entrepreneurs grâce à l'incitation du gouvernement à l'esprit entrepreneurial et aux aides spécifiques accordés aux femmes pour créer une entreprise. Cette vitalité constatée s'appuie également sur les réformes et mesures mises en œuvre depuis quelques années et qui se sont accentuées depuis début 2018 réduisant les coûts de façon générale, combinée à une diminution drastique et effective du délai de création d'une entreprise. La progression de la proportion de femmes entrepreneurs, se justifie également par la force des différentes politiques en faveur de la consolidation du tissu économique et du développement par de nouvelles mesures prises pour faciliter le partage des risques avec les mécanismes de financement tel que le MIFA et le FNFI. A cela s'ajoute l'octroi de 25% des marchés publics aux jeunes et femmes entrepreneurs Togolais, une innovation qui témoigne réellement l'ambition du Chef de l'Etat pour les jeunes entrepreneurs. Au Togo, les réglementations de liberté de circulation, d'accès à l'emploi, de rémunération au travail et des prestations de retraites (pensions), sont les mêmes pour les femmes que pour les hommes. En matière de propriété et de succession, les femmes ne détiennent que 80% des droits dont disposent les hommes.

D'autres réformes en vue

En vue de garder cette dyna-

mique, d'autres réformes sont attendues dans les prochains jours s'agissant des dispositions légales sur la violence domestique, la discrimination fondée sur le genre de la part des créanciers en matière d'accès au crédit ainsi que la reconnaissance de la contribution non monétaire des femmes au moment du divorce. Pour ce nouveau rapport paru en ce mois de Février, des performances tels que la réduction de l'écart entre les sexes en matière de développement, la forte participation des femmes au marché du travail, l'accès à un emploi moins vulnérable et la représentation des femmes dans les parlements nationaux meublent les principaux résultats. Il faut souligner que pour mieux comprendre comment les discriminations juridiques entravent l'emploi et l'entreprenariat des femmes, le rapport de la Banque mondiale « Women, Business and the Law 2021 » (Les Femmes, l'Entreprise et le Droit), analyse les lois et les réglementations qui affectent les opportunités économiques des femmes dans 190 économies. Les pays sont notés sur huit indicateurs que sont : la mobilité, le lieu de travail, le salaire, le mariage, la parentalité, l'esprit d'entreprise, les actifs et la retraite. Ces indicateurs sont structurés autour des lois au début, au cours et à la fin de la carrière des femmes et s'alignent sur les décisions économiques que ces dernières prennent à différentes étapes de leur vie.

Covid-19

AIMES AFRIQUE initie à la fabrication de masques dans la Kozah

AIMES AFRIQUE ne baisse pas les bras face à la Covid-19. Dans le cadre de sa campagne de lutte contre la pandémie, l'ONG de Dr Michel Kodom était vendredi 26 février 2021, dans le canton de Djamdè, dans la préfecture de la Kozah, pour le renforcement des capacités des couturiers et couturières dans la fabrication des masques artisanaux de qualité.

En effet, la formation intervient après que l'ONG ait mis à disposition des couturiers et couturières de la localité, des matériels de travail composés de machines à coudre, de ballots de pagne, de files et de ficelles. A en croire les Responsables de l'ONG, ce renforcement de capacité en vue de la fabrication des masques artisanaux, a pour objectif de contribuer à limiter la propagation de la pandémie à Coronavirus dans la préfecture de la Kozah. Rappelons que cette initiative de



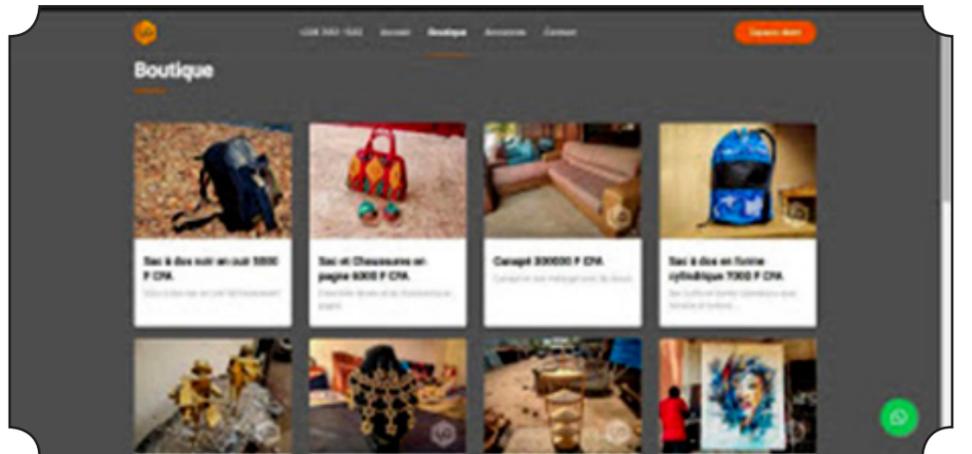
l'ONG AIMES AFRIQUE, qui devra couvrir le territoire national vise à mettre à disposition des populations, des masques artisanaux de qualité.

Avec gapola.net

Produits artisanaux

IYA, une boutique en ligne de vente et de promotion

IYA débarque sur la toile et se rapproche davantage de sa clientèle. L'entreprise spécialisée dans la promotion et la valorisation des artisans a lancé vendredi 26 février 2021, sa boutique en ligne. L'initiative a pour but de permettre aux artisans de bénéficier n'importe où et n'importe quand des services de la société.



Dans la boutique IYA à laquelle on peut accéder grâce au lien <https://iyatg.com/boutique>, l'on retrouve des produits artisanaux Made in Africa. Des accessoires de mode aux masques en passant par des tableaux et des sculptures, tout y est. Destinés à toutes les bourses, les prix des produits sont directement affichés dans la boutique et ces produits peuvent être

achetés en ligne avec possibilité d'être livrés à domicile pour ceux qui habitent Lomé et ses environs. IYA, c'est avant tout une entreprise qui met en relation des artisans professionnels de tout bord avec des personnes ou entreprises nécessitant leurs services. On y retrouve donc tapissiers, sculpteurs, accessoiristes, fleuristes, peintres et pleins d'autres corps de métiers. L'entreprise est née

de l'envie de digitaliser le secteur artisanal au Togo et en Afrique. Elle a pour mission principale de mettre en lumière les artisans et de promouvoir leurs produits. D'ici à 2023, IYA compte fédérer 40% des artisans africains et livrer partout en Afrique des œuvres confectionnées par les artisans.

Avec gapola.net

Baromètres Togo

Référentiel	Sources
Valeur	Populationdata
Superficie : 56 600 km²	Banque mondiale
Population : 7 889 094 habitants (2018)	Populationdata
Croissance démographique : 2,42 % / an	Populationdata
Taux de natalité : 33,30 ‰ (2017)	Populationdata
Taux de mortalité : 6,90 ‰ (2017)	Populationdata
Espérance de vie : 65,00 ans (2016)	BAD
Déficit budgétaire : 2,1% (2017)	CCI
Smig : 35 000 FCFA (2012)	Fonctionpublique
Effectif des Agents de l'Etat : 44 504 (2015)	COFACE
Risque pays (Coface) : C	INSEED
Taux de scolarisation : 83%	

Pays frontaliers : Ghana, Bénin, Burkina Faso	Populationdata
Indice de fécondité : 4,38 enfants / femme (2017)	
Chiffres clés	Sources
Valeur	CNC
Taux de croissance : 5,1 (2019)	populationdata
Pib/hbt : 672 Dollars US	CNC
Taux d'inflation : 1,7 (2019)	BCEAO
Balance commerciale : 373.810 millions (2017)	FMI
Dettes publiques : 72% du Pib (2018)	PNUD
Taux de chômage : 3,4% (2015)	MEF
Budget national : 1.461,0 milliards F CFA (2019)	Standard & Poor's
Notation financière : « B » (Mai 2019)	Populationdata
IDH : 0,503 / 1 (2017)	

MARBRE - PIERRE - GRANITE

La morale de notre travail est la force
d'unir notre professionnalisme pour
satisfaire nos clients.

Travail professionnel de qualité



LA MAIN DU MARBRE

WWW.LAMAINDUMARBRE.COM

contact@lamaindumarbre.com

+228 918 943 13/921 408 56